

Epoprime EB 712 — Composant B

Traduction française du document source anglais, lui-même traduction de la source turque. MSDS EN-50 · Révision 0 · 19.01.2022

Établie conformément au règlement relatif aux fiches de données de sécurité des substances et mélanges dangereux (Journal officiel turc du 19.12.2014, n° 29204) et au règlement (CE) n° 1272/2008.

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur : mélange. Nom : Epoprime EB 712, composant B.

1.2 Utilisation : primaire époxy bicomposant pour sols, sans solvant et tolérant à l'humidité.

1.3 Fournisseur : MERKS Yapı Kim. San. Ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara. Tél. : 0312 626 50 12 · Fax : 0312 626 50 12 · info@merks.com.tr.

1.4 Urgence : UZEM 114 ; urgence MERKS : +90 312 626 5012.

2. Identification des dangers

2.1 Classification : irritation cutanée cat. 2 ; lésions oculaires graves cat. 1 ; sensibilisation cutanée cat. 1 ; mutagénicité sur cellules germinales cat. 2.

2.2 Étiquetage : mention d'avertissement : Danger. H318 Provoque de graves lésions des yeux ; H315 Provoque une irritation cutanée ; H317 Peut provoquer une allergie cutanée ; H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Prévention : P280 Porter des gants/vêtements de protection et une protection des yeux/du visage ; P261 Éviter de respirer poussières/suie/gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Intervention : P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes ; enlever les lentilles si possible ; continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Stockage : P405 Garder sous clef. Élimination : P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3 Autres dangers : la source ne précise pas d'autres dangers contribuant à la classification.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : sans objet. 3.2 Mélange : préparation à base d'amine. Composants dangereux (GHS) : liquide de coque de noix de cajou avec éthylènediamine et formaldéhyde, CAS 68413-28-5, 40–50 % ; liquide de coque de noix de cajou, polymère avec diéthylènetriamine et formaldéhyde, CAS 68413-29-6, 40–50 % ; éthylènediamine, CAS 107-15-3, <5 % ; N-(2-aminoéthyl)-1,2-éthanediamine, CAS 111-40-0, <5 %. Aucune dénomination commerciale ni aucun synonyme n'est indiqué.

4. Premiers secours

Yeux : retirer les lentilles et rincer immédiatement à grande eau au moins 30/60 minutes, paupières largement ouvertes ; consulter immédiatement un médecin. Peau : retirer les vêtements contaminés et laver immédiatement et soigneusement à l'eau et au savon ; ne jamais utiliser de solvants organiques ; consulter si irritation. Ingestion : rincer la bouche, boire beaucoup d'eau et appeler un médecin ; ne pas faire vomir sauf instruction d'un centre antipoison ou d'un médecin. Inhalation : maintenir au calme et transporter à l'air frais ; consulter si les symptômes persistent. Les symptômes/effets sont également décrits aux sections 2 et 11. Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales) ; aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens appropriés : mousse, mousse résistante à l'alcool, eau pulvérisée, poudre sèche, CO₂. Moyen inapproprié : jet d'eau. Dangers : monoxyde et dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées/gaz, noir de carbone. Porter un appareil respiratoire autonome. Le risque dépend des matières brûlées et des conditions de l'incendie. Refroidir les récipients exposés à l'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée et empêcher son entrée dans les égouts ou les eaux usées ; éliminer selon la réglementation.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Porter les équipements de protection ; ne pas respirer vapeurs, poussières ou aérosols ; respecter les pratiques d'hygiène et de sécurité des matériaux de construction. Contenir les eaux contaminées et d'extinction ; ne pas rejeter dans les égouts ni les eaux de surface ou souterraines. Petites ou grandes quantités : recueillir au moyen d'un équipement adapté et éliminer le matériau absorbé conformément à la réglementation. Voir sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Éviter de respirer poussières/vapeurs/fumées et le contact cutané ; assurer une ventilation suffisante. Aucune précaution spéciale si le produit est utilisé correctement. Le produit n'est pas spontanément combustible ni explosif et ne provoque pas d'incendie. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine, au frais, au sec, dans un endroit bien ventilé, à l'abri du soleil direct, des sources d'inflammation, de la chaleur et des flammes nues. Utilisation finale : aucune information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle : aucune information disponible. Si la ventilation est insuffisante, protection respiratoire avec filtre combiné EN 141, type ABEK (gaz/vapeurs organiques, inorganiques, acides et alcalines). Mains : gants imperméables en caoutchouc synthétique ; en raison des différences entre modèles, suivre les consignes du fabricant. Yeux : lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166). Protection du corps adaptée à l'activité et au niveau d'exposition. Ne pas respirer poussières/fumées/aérosols ; éviter le contact avec peau, yeux et vêtements ; lire les consignes avant emploi. Vêtements de travail fermés recommandés. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains/le visage avant les pauses et à la fin du poste ; nettoyer la peau et appliquer une crème protectrice après le poste. Vérifier les gants avant chaque usage et les remplacer au besoin.

9. Propriétés physiques et chimiques

État : liquide ; couleur : jaune ; odeur : caractéristique. pH : non disponible. Point de fusion : sans objet. Point d'ébullition : sans objet. Point éclair : >100 °C. Inflammabilité : pas hautement inflammable. Température d'inflammation : non disponible. Masse volumique : env. 0,95 g/cm³ à 23 °C. Coefficient de partage : non applicable aux mélanges. Ne s'auto-enflamme pas ; décomposition thermique : aucune si utilisé et stocké selon prescriptions. Non explosif ; non comburant. Miscibilité avec l'eau : insoluble. Non hygroscopique. Autres données : sans information.

10. Stabilité et réactivité

Aucune réaction dangereuse ; pas d'effet corrosif sur les métaux. Stable si utilisé et stocké selon prescriptions. Conditions à éviter : voir section 7. Incompatibles : acides forts, bases fortes, oxydants forts et réducteurs forts. Aucun produit de décomposition dangereux ne se forme lors d'un stockage/usage conforme.

11. Informations toxicologiques

Pratiquement non toxique après exposition orale unique ou inhalation ; effets toxiques pratiquement nuls après un contact cutané unique. Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le contact cutané peut irriter ; des lésions oculaires graves sont possibles ; une sensibilisation après contact cutané peut survenir. Mutagénicité : un effet ne peut être exclu au vu des résultats expérimentaux. Cancérogénicité, toxicité pour la reproduction et le développement, toxicité spécifique pour certains organes après exposition unique ou répétée : critères de classification non remplis d'après les données disponibles. Aucun danger par aspiration attendu. Produit non testé ; données toxicologiques déduites des propriétés des composants.

12. Informations écologiques

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis ; le produit est très probablement non nocif à court terme pour les organismes aquatiques. Non facilement biodégradable selon les critères OCDE. Bioaccumulation : aucune donnée ; éviter la contamination de l'environnement. Mobilité dans le sol : donnée sur la volatilité indisponible. PBT/vPvB : la phrase source est incomplète et ne fournit aucun résultat d'évaluation. Ne contient pas les substances de l'annexe I du règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à l'ozone. Ne pas rejeter dans l'environnement sans contrôle. Produit non testé ; informations écotoxicologiques déduites des propriétés des composants.

13. Considérations relatives à l'élimination

Respecter les réglementations nationales et locales. Le code de déchet du catalogue européen doit être déterminé avec l'installation de traitement, le fabricant ou les autorités compétentes. Éliminer comme le produit/la substance. Vider autant que possible les emballages contaminés ; recyclage possible après nettoyage approfondi.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon les dispositions applicables au transport de marchandises dangereuses par route (ADR), rail (RID), mer (code IMDG) et air (IATA). 14.1 Numéro ONU : sans objet. 14.2 Nom d'expédition ONU : sans objet. 14.3 Classe : sans objet. 14.4 Groupe d'emballage : sans objet. 14.5 Dangers pour l'environnement : sans objet. 14.6 Précautions particulières : sans objet. 14.7 Transport en vrac selon annexe II MARPOL et code IBC : la phrase source inclut ensuite le rappel que les prescriptions non traitées ailleurs sont décrites dans cette sous-section.

15. Informations réglementaires

Toute réglementation spécifique sécurité/santé/environnement non traitée ailleurs dans la FDS est décrite dans cette sous-section ; la source ne fournit aucune précision complémentaire.

16. Autres informations

Classes citées : Skin Corr./Irrit. corrosion/irritation cutanée ; Eye Dam./Irrit. lésions oculaires graves/irritation oculaire ; Skin Sens. sensibilisation cutanée ; Muta. mutagénicité sur cellules germinales ; Acute Tox. toxicité aiguë ; Aquatic Chronic danger chronique aquatique ; STOT RE toxicité spécifique pour certains organes après expositions répétées ; Flam. Liq. liquide inflammable ; STOT SE toxicité spécifique pour certains organes après exposition unique.

Mentions de danger citées par la source : H319 Provoque de graves lésions des yeux (la source emploie « damage » pour H319) ; H315 Provoque une irritation cutanée ; H302 Nocif en cas d'ingestion ; H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques ; H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux ; H301+H311+H331 Toxique en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation ; H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; H226 Liquide et vapeurs inflammables ; H317 Peut provoquer une allergie cutanée ; H335 Peut irriter les voies respiratoires ; H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané ; H332 Nocif par inhalation ; EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Les informations sont fondées sur les connaissances et l'expérience disponibles à la date de préparation. Elles servent uniquement de guide pour la manipulation, l'utilisation, la transformation, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet, et ne constituent ni garantie d'exhaustivité/exactitude ni spécification de qualité. Elles ne s'appliquent qu'au mélange indiqué et peuvent ne pas être valides si celui-ci est mélangé à d'autres substances ou employé dans un autre procédé.